



Problème de chèque encaissé.

Par **clyne**, le **12/07/2012** à **00:04**

Bonjour,
Je suis allée suivre un cours de pole danse avec 6 amies à moi. J'avais envoyé un chèque de reservation de 180 € pour réserver l'heure de cours (30 € x6), il ne devait être encaissé que si nous ne venions pas.
En arrivant, nous avons payé notre heure de cours chacune, en espèces mais mon chèque de réservation ne m'a pas été rendu. L'école de danse me l'a encaissé un mois après la séance. J'ai appelé l'école pour récupérer mon chèque mais la responsable me dit qu'elle me l'a renvoyé, mais rien, depuis deux semaines.
Que faire? ai-je des recours ?
Merci d'avance pour vos réponse.

Par **edith1034**, le **12/07/2012** à **08:08**

BONJOUR
elle ne peut vous renvoyer un chèque encaissé
un chèque n'est pas un moyen de garantie mais un moyen de paiement
pour tout savoir sur le chèque
<http://www.fbls.net/ccf.htm>
il faut faire une mise en demeure pour demander le remboursement pour cause d'enrichissement sans cause
pour avoir un modèle gratuit de mise en demeure
<http://www.fbls.net/miseendemeure.htm>